Nations Unies S/2007/114



Conseil de sécurité

Distr. générale 28 février 2007 Français Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant du Panama au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 31 janvier 2007 par le Premier Vice-Président et Ministre des affaires étrangères du Panama, attestant que M. Alfredo Suescum a été nommé représentant suppléant du Panama au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

07-25323 (F) 010307 010307